

**LISTE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
MERCREDI 14/12/2022 à 19H00**

PRÉSENTS : François BROCARD ; Dominique BALDERANIS ; Philippe BERNA ; Annette GUEYDAN ; Freddy MARTIN ; Georges DUQUESNE ; Joëlle MASSA ; Laurence ALGOUD ; André ODDON ; Florence PILLANT ; Christine BROWAEYS

ABSENTS EXCUSÉS : Patricia BONNOT mandat à Florence PILLANT ; Pascale DARDIER mandat à Philippe BERNA ; Romain SIMONET mandat à François BROCARD ; Pierrick PINET mandat à Annette GUEYDAN

Secrétaire de séance : Freddy MARTIN

1 – Adoption d'un contrat particulier portant occupation d'un espace en gare de Saillans avec SNCF Gares et Connexions :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la MAJORITÉ (1 vote contre) des suffrages exprimés des membres présents et représentés,

- ADOPTE le contrat portant occupation d'un espace en gare de Saillans avec SNCF Gares et Connexions
- DÉCIDE d'inscrire les crédits budgétaires nécessaires à cette opération au BP 2023 (en dépenses et recettes).
- MANDATE le maire pour la mise en œuvre de cette décision.

2– Tarifs d'occupation des salles communales

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ des suffrages exprimés des membres présents et représentés,

- ACTE les nouveaux tarifs d'occupation des salles communales exposés
- AUTORISE le Maire à la mise en œuvre cette mesure dans le cadre des lois et règlements en vigueur.

3 – Tarifs d'occupation du domaine public pour le marché

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ des suffrages exprimés des membres présents et représentés,

- ADOPTE les nouveaux tarifs exposés
- AUTORISE Monsieur le Maire à mettre en place ces nouveaux tarifs dès le 1er janvier 2023.

Saillans, le 16 décembre 2022

Le Maire,
Francois BROCARD

